



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2023-063

7.5.1 Demandes de subventions

### DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME DANS LE CADRE DES ACTIONS DE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE DEFINIES DANS LE SCHEMA DES SOLIDARITÉS POUR LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS INTERCOMMUNAL TISS'AGES - ANNEE 2024

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT que dans le cadre des actions de soutien à la fonction parentale définies dans le schéma des solidarités pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents TISS'AGES une demande de subvention peut être déposée en 2024 ;

## DECIDE

**Article 1 :** de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme et de signer tous les actes liés à cette demande de financement notamment la convention 2024 définissant le cadre des engagements et obligations de la CCCPS et du Département de la Drôme relatifs à la mise en place de l'action citoyenneté-parentalité par la Communauté de Communes, ainsi que et ses éventuels avenants.

Le montant de la subvention demandée au titre de l'année 2024 par la CCCPS au Conseil Départemental de la Drôme s'élève à 3 000 €.

**Article 2 :** La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 14 DEC. 2023

Denis BENOIT  
Président

Affichée le : 14 DEC. 2023



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE